

La migration et le marché du travail



Najat Simou
Présidente de la
commission



Karima Mkika
Rapporteure
du thème

Le CESE relève dans ce rapport que le Maroc, qui a longtemps été une terre d'émigration et de transit, devient de plus en plus un pays d'immigration compte tenu de ses évolutions en termes de développement économique et de sa politique en faveur des migrants engagée par le Souverain.

D'où la nécessité de considérer la migration comme une ressource durable et une solution qui répond aux différents problèmes liés au développement et participe à la construction d'une société privilégiant la solidarité, la diversité, le vivre-ensemble, la cohésion sociale et le dialogue des civilisations.

C'est ainsi que le CESE appelle à la mise en place d'un mode de gouvernance novateur pour faire de la migration un réel levier du co-développement, de la coopération et de la solidarité, capable

Recommandations du CESE

d'assurer une cohérence des politiques publiques et agendas relatifs aux migrations de travail. Parmi les recommandations formulées, il y a lieu de citer :

- Assurer un financement continu pour une gestion efficace de l'intégration des migrants, notamment en ce qui concerne la protection sociale, l'emploi, la formation professionnelle et la santé ;
- Développer une nouvelle génération de dispositifs pour la mobilité des personnes, favorisant des migrations régulières, sûres et ordonnées à travers des canaux d'immigration légaux plus accessibles et mieux adaptés ;
- Renforcer et fluidifier le processus d'accès des migrants aux droits sociaux, notamment dans les secteurs de la santé, l'éducation et la formation ;
- Développer le processus et les mécanismes de reconnaissance des diplômes et de validation des

acquis de l'expérience professionnelle au profit des migrants en l'adossant à un référentiel des emplois et métiers ;

- Simplifier les procédures administratives de recrutement des travailleurs migrants et faciliter le recours à la migration circulaire organisée du travail ;
- Mettre en place les outils permettant l'échange d'expériences entre les jeunes et le brassage des cultures à l'exemple du programme ERASMUS ;
- Elargir les régimes de visa, permettant de faciliter la mobilité des étudiants et des entrepreneurs ;
- Accorder aux migrants en situation régulière le droit de constituer des associations et des coopératives ;
- Garantir les droits syndicaux et le respect des dispositifs de la législation de travail au profit des migrants ;
- Mettre en place des structures d'orientation pour les immigrés pour faciliter leur accueil et leur intégration au sein de la société et éviter les situations d'exclusion sociale ainsi que la constitution de foyers communautaires ;
- Impliquer, dans une logique participative, le tissu associatif local pour l'accueil et l'intégration des migrants ;
- Mobiliser la société civile et les médias pour renforcer le vivre-ensemble au sein de la société.